COMMUNIQUÉ DE PRESSEPrix du développement durable : le lauréat de l'édition 2023

Nyon, le 16 novembre 2023

La 14ème édition du Prix du développement durable de la Ville de Nyon récompense à nouveau une démarche exemplaire en faveur de la durabilité. L'Atelier de réparation « l'Écrou » s'est vue remettre le Prix de CHF 10'000.- par M. le Syndic Daniel Rossellat lors de la cérémonie officielle.

Pour guider son choix dans l'évaluation des candidatures, le jury a été attentif à ce que les projets présentent une dimension collective et contribuent localement à l'atteinte d'un ou plusieurs des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Cette nouvelle édition est un succès, tant par le nombre de candidatures reçues que par la qualité des dossiers. Le jury souligne, une fois de plus, l'engagement nyonnais en faveur de la durabilité, et encourage toutes les associations, fondations et coopératives à poursuivre leurs efforts.

L'Ecrou

Le jury a été impressionné par la qualité des services offerts depuis maintenant 6 ans par l'Ecrou, afin de réduire le nombre et le volume d'objets jetés dans la région et de faire de Nyon une ville plus durable. L'association est devenue une figure incontournable et indispensable de l'économie circulaire à Nyon, encourageant la réparation et le réemploi d'une large gamme d'objets défectueux diminuant ainsi l'empreinte écologique de leur cycle de vie. Autour de cette activité principale, plusieurs autres prestations ont récemment vu le jour, telles que des actions de sensibilisation, des ateliers pédagogiques ou des stages de découverte.

En lui décernant le Prix, le jury souhaite récompenser l'important travail de revalorisation des matériaux que l'Ecrou réalise, dans un contexte de surconsommation et d'obsolescence programmée. Il tenait également à saluer l'engagement, la mobilisation active et le dynamisme de ses membres qui contribuent à créer un fort réseau de collaboration à Nyon.

Afin de récompenser les actions de l'Ecrou en faveur de la transition écologique, le jury a décidé de lui accorder le Prix du développement durable 2023, doté de CHF 10'000.-

Deux finalistes, la Manivelle et ZéroWaste Switzerland - Nyon, se sont vus remettre un certificat, avec les sincères félicitations du jury. Le jury les encourage chaleureusement à poursuivre leur engagement et les remercie pour leur investissement exemplaire.

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic de Nyon, 079 200 52 01

Mme Laura Robert, Stagiaire de l'unité Plan climat et durabilité, 022 316 40 32

M. Nikola Sanz, Président de l'Ecrou, 076 679 51 06